

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire

CT 31-32

du 19 février 2026

Présents : Les présidents (es) ou représentant (es) des clubs suivants

ADES INRA	CHABROL Luc
Autant Grimper	VINCENS Didier
Brax qui grimpe	NOBLET Etienne
CIME Carbone Impulsion Montagne Escalade	CASTRES Julien
Club Alpin Français du Comminges	CASTRES Julien
Club Montagne Blagnac	HERBERT Marine
Frouzins Montagne	TACHE Dominique
Grimpe Altitude Lauragais	MANCEAU Justine
Jacuzzi	DELRIEU Florence
Les 3 Mousquetons	PETIT Cathy
Los Esquirois	DALDOSSO Michel
Luchon Haute Montagne	PEYET Patrick
Montagne et Loisirs	DIDIER Clément
Muret Montagne	JULIEN Christine
Occit'A'Bloc	LOQUET-DAVAL Tom
Pibrac Randonnées Montagne	NOBLET Etienne
Sporting Club Plaisance	HACHE Xavier
Toulouse Escalade Club	CAPELLE Camille
Tournefeuille Altitude Grimpe	BESSON Florence
USR montagne	BOURGA Christophe
Union Sportive Colomiers Escalade	RICHER Lucas

Quorum :

Au total 21 clubs étaient représentés sur 44 possibles (48%) pour un total de 3332 voix sur les 4607 possibles soit 72%.

L'assemblée générale peut valablement délibérer

Etaient également présents :

BILLERET Matéo	CT 31-32
BONTEMPS Alix	Secrétaire Occit'A'Bloc - Ligue Occitanie
CASTRES Julien	CT 31-32
CHABROL Luc	CT 31-32
CHEVALLIER Marie	CT 31-32
FERRY Anne	CT 31-32
GEERNAERT Anne	Ligue Occitanie
HERBERT Marine	CT 31-32
HURBE Chloé	Salariée
JULIEN Chris	CT 31-32
LACOMBE Antoine	CT 31-32
RUGGERI Jean-François	CT 31-32
PERCIE DU SERT Thierry	CT 31-32
PETIT Catherine	CT 31-32
PUJOL Bernard	Président du CDOS 31
TACHE Dominique	CT 31-32

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire du CT 31-32 FFME s'est tenue le jeudi 19 février 2026, en présentiel.

Le quorum étant atteint Luc CHABROL (Président) ouvre l'assemblée à 19h.

Il excuse tout d'abord le président de la fédération et le président de la ligue tous deux retenus à Cortina sur les jeux olympiques, ou notre équipe de ski alpinisme a brillé cet après-midi avec les médailles d'Emilie Harop et de Thibaut Anselmet...

Il remercie de sa présence, Bernard Pujol, président du CDOS 31 et montagnard averti.

Enfin, il remercie de leur présence les représentants des clubs qui, une fois encore ont priorisé ce moment dans leurs agendas pour participer à cette AG, il précise que c'est apprécié à sa juste valeur.

Il présente ensuite le programme de la soirée et revient sur les faits marquants de l'année 2025

Programme de la soirée

1. Approbation du PV d'AG 2025
2. Rapport moral et compte rendu d'activités 2025
3. Bilan financier de l'exercice 2025
4. Objectifs de la saison 2026
5. Montant de la cotisation locale 2026
6. Budget 2026
7. Elections des nouveaux membres du comité directeur
8. Désignation des représentants du CT à l'AG FFME nationale
9. Code de bonne conduite
10. Informations sur le Ligue Occitanie
11. Médailles fédérales

I. Rapport moral

Quatre dossiers ont marqué particulièrement cette année 2025.

Le premier c'est **l'appel d'offre** que nous avons commencé en 2024 et qui s'est terminé en septembre 2025, nous avons équipé et rééquipé les falaises du sud du département, nous en avons créé deux nouvelles Marignac et Galié. Il reste quelques panneaux d'informations à poser, une autorisation de propriété sur Marignac à finaliser mais globalement c'est une réussite sur le plan technique et c'est resté maîtrisé sur le plan financier ce qui n'était pas forcément évident sur ce type de chantier.

Le deuxième dossier c'est le **site internet** qui a été rénové et restructuré ce qui a permis d'embarquer les deux outils qui ressortaient vraiment comme prioritaires de l'audit des clubs de 2024 et que nous avons priorisé dans notre plan de développement, à savoir :

- la possibilité aux clubs de partager les calendriers sur des sorties ciblées
- un outil de partage et de mutualisation de matériels

La troisième priorité de l'année c'était **la gestion**, comme annoncé l'an passé, nous avons mis en place un nouveau suivi analytique grâce à l'achat d'un logiciel qui permet également de traiter la **TVA**, puisque vous le savez l'appel d'offre nous a permis de nous initier aux joies de la TVA, nous avons également pris attache avec un expert-comptable pour nous guider dans cette gestion qui vous le verrez à date et plutôt maîtrisée.

Le Président en profite pour remercier la trésorière Marie Chevallier qui s'est largement impliquée, qui a passé pas mal de temps avec Anaïs et qui suit maintenant ce dossier avec Chloé. Des jeunes qui s'engagent dans le monde associatif sur des tâches plutôt ingrates comme celles-ci, il n'y en a pas beaucoup, nous avons cette chance, merci !

Le dernier point lui n'était pas programmé, ni même envisagé, puisqu'il s'agit de la **démission** d'Anaïs.

Son départ n'est pas forcément arrivé au meilleur moment et surtout il n'était pas anticipé, il a fallu y faire face, comme ce n'était pas anticipé il n'y a pas eu de tuilage ce qui a pu générer des difficultés dans nos relations ces dernières semaines, finalement, Chloé a donc pris son poste le 12 janvier, un peu « sans filet » avec une seule journée avec Anaïs.

Malgré ce dernier rebondissement en fin d'année le bilan est plutôt correct, nous avons piloté l'appel d'offre **le plus important géré en France par un comité**, nous avons à nouveau une salariée, nous avons une gestion saine, nous ne sommes pas riches mais nous n'avons pas de dettes et notre comité est sur les rails pour de nouvelles aventures. Vive 2026 !

II. Validation des Procès-Verbaux de l'Assemblée Générale du 06/02/2025

Aucune remarque relative aux PV de l'Assemblée générale du 06/02/2025 n'est parvenue au CT.

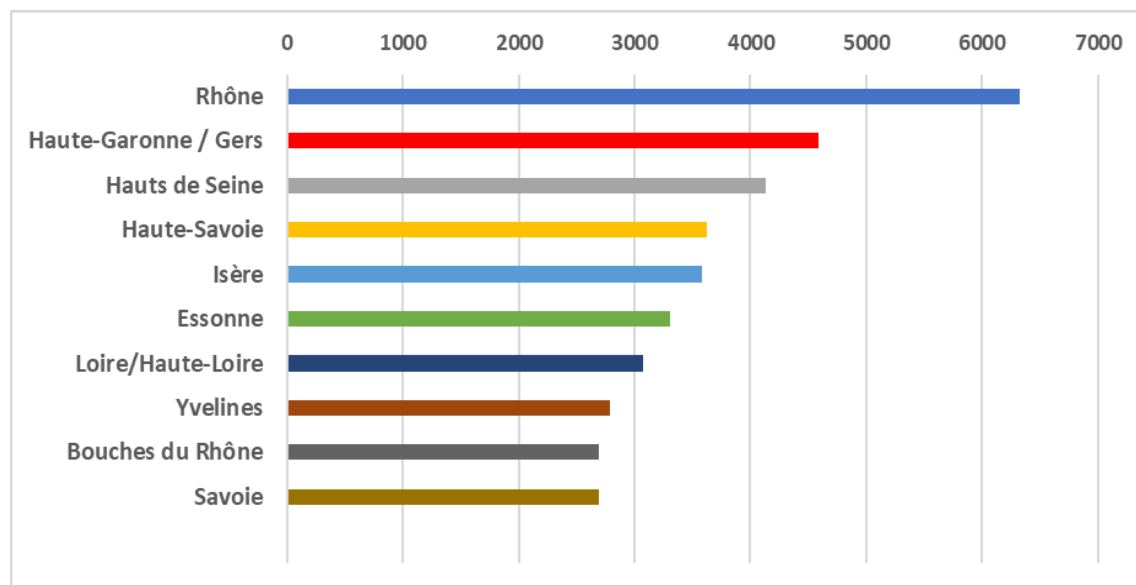
Mise au vote de la résolution n° 1 :

Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06/02/2025

Résolution n°1 : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06/02/2025 est adopté à l'unanimité des présents

III. Compte rendu d'activités

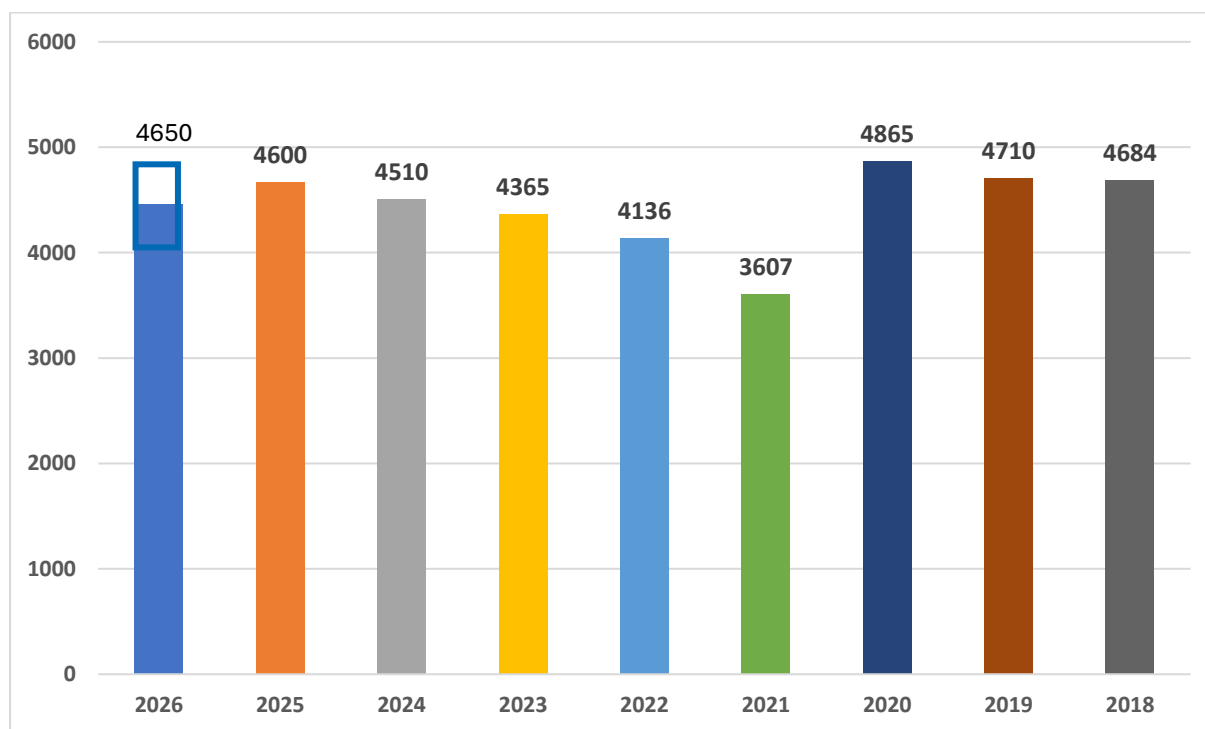
Classement du Comité



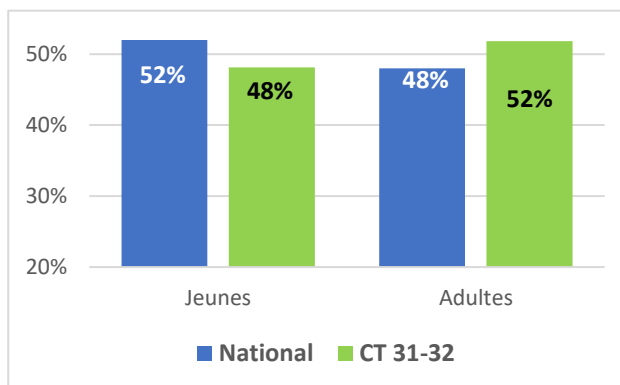
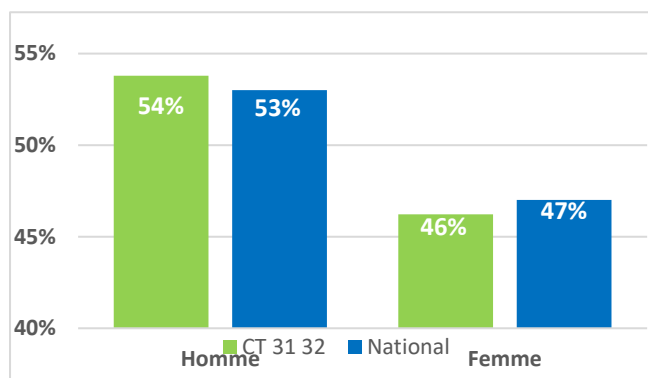
Le comité 31-32 est le 2ème comité de France depuis plusieurs années avec 4607 licences. On constate une augmentation de 97 licenciés sur la dernière saison (+2.15%).

Le nombre de licenciés augmente progressivement depuis la crise sanitaire mais commence à stagner, les évolutions sont moins importantes chaque année. Pour la saison 2026 on vise 4650 licenciés.

Evolution du nombre de licenciés



Typologie des licenciés au sein du CT 31-32



On constate une augmentation du nombre de licenciés pour le public majeur notamment chez les 46 ans et plus. Nous pouvons toujours constater une répartition relativement stable entre le nombre de licenciés féminins et masculins. On note également que la tendance du CT31-32 est à l'inverse du national, il y a plus d'adultes licenciés que de jeunes.

Evolution des clubs :

- 43 clubs en 2021-2022
- 44 clubs en 2022-2023
- 43 clubs en 2023-2024
- 46 clubs en 2024-2025

Nouveaux clubs :

- Beuzelle escalade club
- Grimpe altitude Lauragais
- MJC Leguevin

Les activités portées par les commissions

- **Stage et formations** : 4 soirées techniques verticale canyon, week-end d'entretien et de remise en sécurité.
- **Évènements** : Week-end interclubs canyon, commercialisation du Topoguide « Escalade en Pyrénées Centrales »
- **Compétitions** : Championnat départemental de difficulté à Carbonne, Championnat départemental de difficulté à Fonsorbes, 6 étapes du Garonne Escalade Trophée (GET), une équipe territoriale d'escalade pour 24 jeunes
- **Ski Alpinisme** : Vertical Race permanente mise en place aux Agudes (convention LHM)
- **Nouveau site internet** : Nouveaux outils de partage du matériel et des agendas
- **Sites de pratique** : 11 dossiers SAE suivis avec le service de la ligue, finalisation de l'appel d'offres pour 4 falaises de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises, ouverture falaise de Galié.
- **Soutien aux clubs** : Aide à la création de trois clubs
- **Présence du CT** sur les 3 jours du salon Occ'ygène

Mise au vote de la résolution n° 2 :

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activités relatif à l'exercice 2025, il est demandé à l'assemblée l'approbation de ces rapports

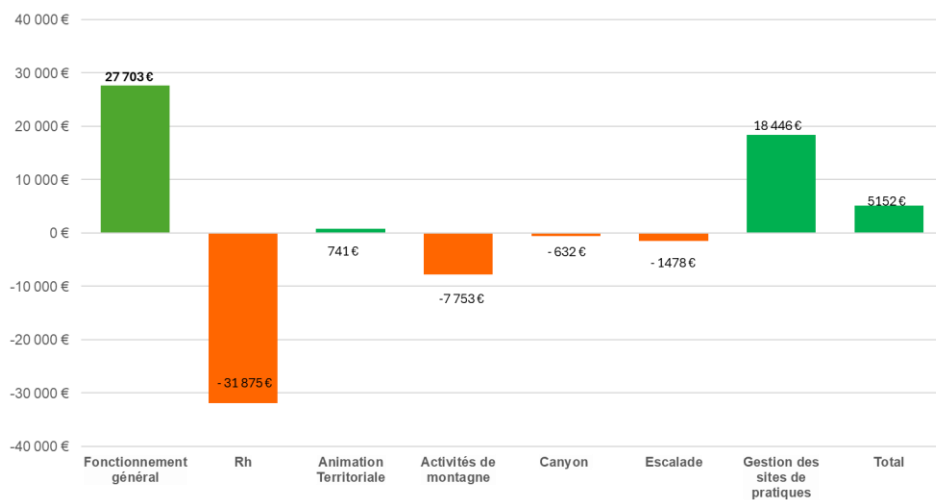
Résolution 2 : Approuvée à l'unanimité des présents.

IV. Bilan financier de l'exercice 2025

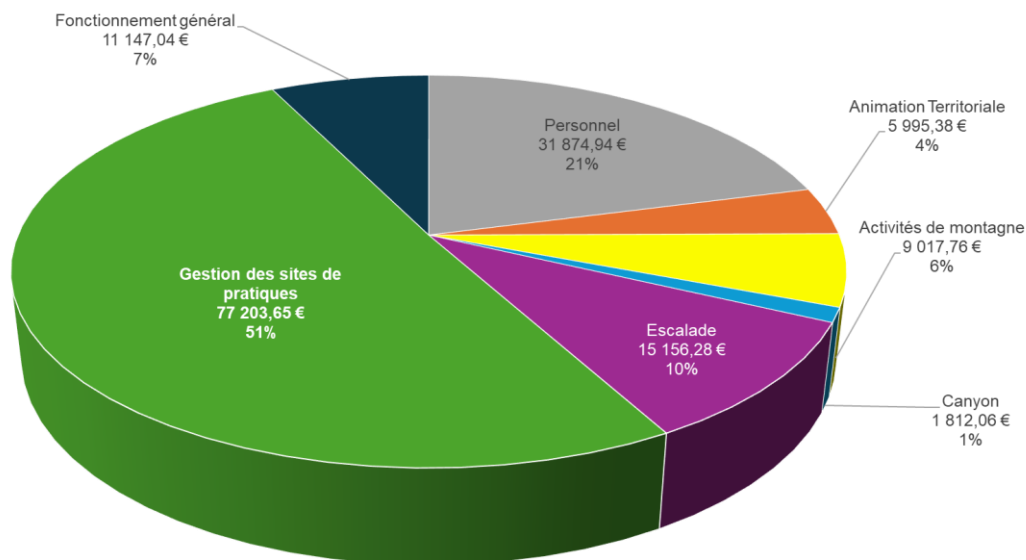
Le Comité a enregistré un résultat positif 5 152.18€ sur le dernier exercice comptable.

Rappel des faits : suite à l'appel d'offre qui nécessite une gestion financière plus complexe, avec la mise en place d'une comptabilité incluant la TVA et l'impôt sur les sociétés il a donc été nécessaire de faire appel à un comptable.

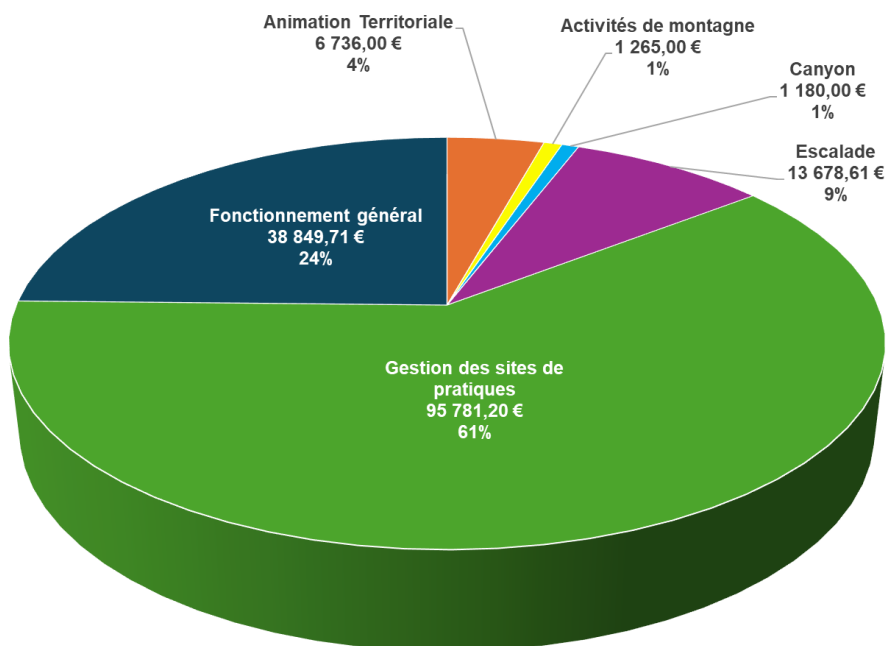
		Charges Réel au 31/12	Produits Réel au 31/12	Ecart Réel au 31/12
1100-2100 FONCTIONNEMENT	Total Fonctionnement général	11 147	38 850	27 703
1200 - PERSONNELS	Total Personnels	31 875	0	-31 875
1300-2300 ANIMATION TERRITORIALE	Total Animation Territoriale	5 995	6 736	741
1400-2400- ACTIVITES DE MONTAGNE	Total Activité de montagne	9 018	1 265	-7 753
1500/2500 - CANYON	Total Canyon	1 812	1 180	-632
1600/2600 - ESCALADE	Total Escalade	15 156	13 679	-1 478
1700/2700 - GESTION DES SITES DE PRATIQUES	Total Gestion des sites de pratiques	77 335	95 781	18 446
Total général		152 338	157 491	5 152



Charges



Produits



Après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par la Trésorière

Mise au vote de la résolution n° 3 :

Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 présentant un résultat excédentaire de 5152,18€.

En conséquence, donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour le dit exercice.

Résolution n°3 : Approuvée à l'unanimité des présents.

Mise au vote de la résolution n° 4

Approbation de la proposition d'affectation du résultat excédentaire de 5152,18€ aux réserves disponibles qui passeront ainsi à 69 457,70€

Résolution n°4 : Approuvée à l'unanimité des présents.

V. Présentation de la saison 2026 par commission

Chaque commission a présenté les perspectives et projets de 2026.

OBJECTIF DE LA SAISON 2026

ACTIVITES DE MONTAGNE

	Mission :	Repenser les actions prévues en 2025 et proposer de nouvelles activités en lien avec les besoins des clubs et licenciés
	Alpinisme :	Mobiliser les initiateurs Alpinisme des clubs pour proposer des sorties d'initiation, => agenda partagé
	Ski-Alpinisme :	Avenant 2 de la convention de partenariat avec le LHM Compétitions, équipe départementale et tracé permanent
	Montagnisme :	Mobiliser les initiateurs des clubs Pour proposer et organiser des sorties Interclubs, voir thématiques => agenda partagé

COMMISSION MONTAGNE ESCALADE



OBJECTIF DE LA SAISON 2026

CANYON



Mission interfédérale

Développer la pratique localement



Objectifs :

Pérenniser la dynamique interfédérale
Proposer une offre de formation accessible à tous les licenciés
Favoriser les échanges entre les pratiquants et les clubs



Actions :

3 soirées techniques interfédérales
WE formation Secours sur corde
WE interclub
WE mise en sécurité des canyons



OBJECTIF DE LA SAISON 2026

ESCALADE



2 missions principales:

L'organisation des compétitions d'escalade
L'accès au Haut Niveau



Objectifs :

Promouvoir la pratique en compétition de l'escalade des U11 aux vétérans
Permettre aux jeunes de progresser et performer même s'ils sont issus de club n'ayant pas de SAE moderne



Actions:

Organiser les championnats territoriaux dans les 3 disciplines: Bloc à Fonsorbes, Vitesse à Labroquère et Difficulté à Carbonne

Organiser et dynamiser le circuit du GET : 6 étapes: bloc à Fonsorbes le 30/11, diff à St Mamet le 22/2/26, à Plaisance le 29/3, à Brax le 12/4, Diff à Fonsorbes le 31/5 et Colomiers 21/6/26

Créer un circuit de compétition amicale: le GET'S à l'attention des U19, des séniors et des vétérans. Clubs organisateurs: Fonsorbes, Muret, Labroquère et Carbonne



OBJECTIF DE LA SAISON 2026

EQUIPE TERRITORIALE



Objectifs :

- Rassembler les jeunes du département dans un but de progression et de performance
- Avoir au moins 10 clubs de représentés



FORMAT 24-25

- 11 clubs représentés - majorité TAG - élitisme reproché
- 23 jeunes
- 6 rassemblements dont 2 sur un WE

Volonté de:

- Favoriser la motivation au niveau
- Augmenter la diversité des clubs
- Aller chercher les clubs éloignés



FORMAT 25-26

- 16 clubs représentés
- 36 jeunes en 2 groupes
- rassemblements 1/2j ou groupe entier à la journée
- 1 WE à Tarbes prévu 8/9 mai



OBJECTIF DE LA SAISON 2026

GESTION DES SITES DE PRATIQUES



SNE :

- Ouverture d'un nouveau site à Montsaunès
- Suivi et mise à jour du topo
- Bourse SNE 2026 (Cierp Gaud)
- Contrats de contrôle et d'entretien



Canyon :

- WE mise en sécurité, rééquipement, déboisement et valorisation des canyons



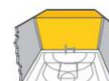
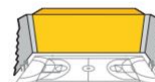
SAE :

- Accompagnement des clubs dans les rencontres institutionnelles (12 dossiers ouverts)
- Relation avec le service SAE de la ligue Occitanie, (Diagnostics, études d'opportunité, conseils)
- Partenariat avec le service AMO national



Projets actifs

Toulouse (creps)
Péchabou
Villefranche du Lauragais
Bessières
Colomiers
Plaisance
Muret Montagne



OBJECTIF DE LA SAISON 2026

ANIMATION TERRITORIALE



Bloc Mobile :

Accompagnement des clubs, location pour les collectivités, autres associations et salons



Le CH'OC:

Nouvelle édition du CHallenge Occitan,
Challenge multi-activités: escalade / canyon /
course orientation / activité mystère



Minibus

Transport des équipes jeunes escalade et ski
Tracter le Bloc mobile
Mise à disposition pour les clubs



Le comité indique qu'il sera de nouveau présent au salon Occy'gène qui se tiendra du 27 au 29 mars prochain. Ce salon est l'occasion pour les représentants des clubs de valoriser leur dynamique et actions afin de « recruter » de nouveaux licenciés. Un appel à bénévoles a été lancé pour participer à la tenue du stand et du bloc mobile.



VI. Part territoriale de la licence 2026

Avant de présenter quelques chiffres, Luc Chabrol reprend la parole et demande à l'assemblée de faire appel à sa mémoire. Effectivement l'an dernier cette cotisation locale a été largement abordée, il avait indiqué que pour lui, la part fédérale départementale n'était pas au bon niveau des ambitions du comité mais avant toute chose le CT devait faire du travail en interne pour stabiliser les finances, structurer sa gestion et que cette augmentation ne serait proposée qu'une fois que nous y verrions plus clair, nous y sommes...

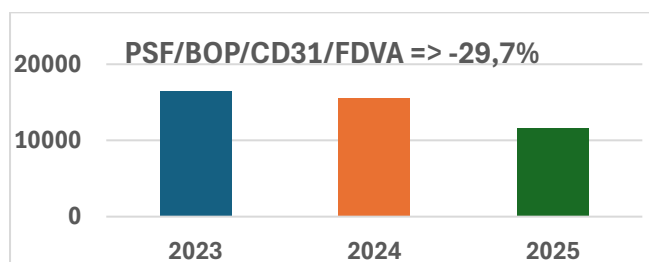
Il rappelle que comme vu dans nos comptes aujourd'hui les résultats sont propres mais pas brillants ils ne permettent pas d'avoir suffisamment de réserves pour être dynamique et répondre aux besoins du deuxième comité de France.

Les subventions publiques sont en baisse constante, c'est un constat général.

Rappelons-nous en 2024 le sport était déclaré grande cause nationale !

L'héritage des jeux est un vieux rêve, le financement du sport en France est juste catastrophique, le budget de cette année est au plus bas depuis 10 ans et est très inférieur au milliard d'euros c'est le seul budget ministériel à ce niveau-là.

Si nous voulons sauvegarder notre professionnalisation, si nous voulons rester un outil efficace au service des clubs, il faut augmenter un peu cette cotisation. Le comité directeur propose une augmentation modérée de 3€, il présente ensuite quelques chiffres pour éclairer cette décision.



➤ **4650 licenciés à 5,5€ => 25 575€**

➤ **4650 licenciés à 8,5€ => 39 525€**

Pérennisation de l'emploi



Année	2023	2024	2025	2026
Inflation	4,90%	2,00%	1,15%	1,70%
Cumul		6,9%	8,1%	9,8%

Fédération	RC	Ligue	CT 2025	2025	2026	%
54,0 €	6,0 €	16,0 €	5,5 €	81,5 €	84,5 €	3,7%
41,5 €	6,0 €	16,0 €	5,5 €	69,0 €	72,0 €	4,3%

Il convient de souligner que le comité territorial Haute-Garonne/Gers se classe au 34^e rang pour les cotisations locales, tout en étant le 2^e comité en nombre de licenciés au niveau national.

Quelques échanges s'installent avec la salle, les questions portent principalement sur des augmentations éventuelles de la ligue et du niveau national, ce à quoi le président répond qu'il n'a à cette heure aucune information sur une augmentation, que ce serait très surprenant et qu'effectivement c'est peut-être cette année que le Ct peut le faire.

Mise au vote de la résolution n°5

L'augmentation de la part territoriale en 2026 de 3€ qui passe à 8,5€ est mise au vote

Résultats :

Contre : 211 voix

Abstention : 116 voix

Pour : 3005 voix

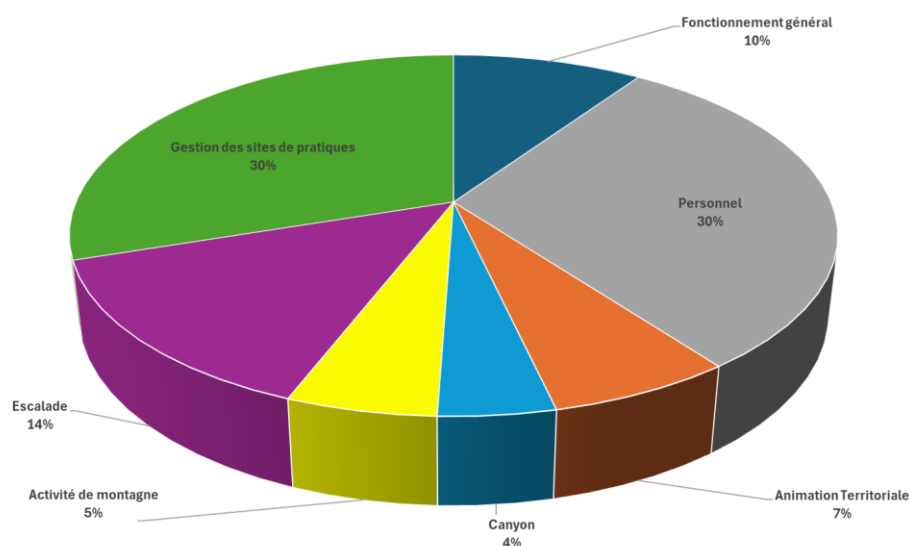
Résolution n°5 : adoptée.

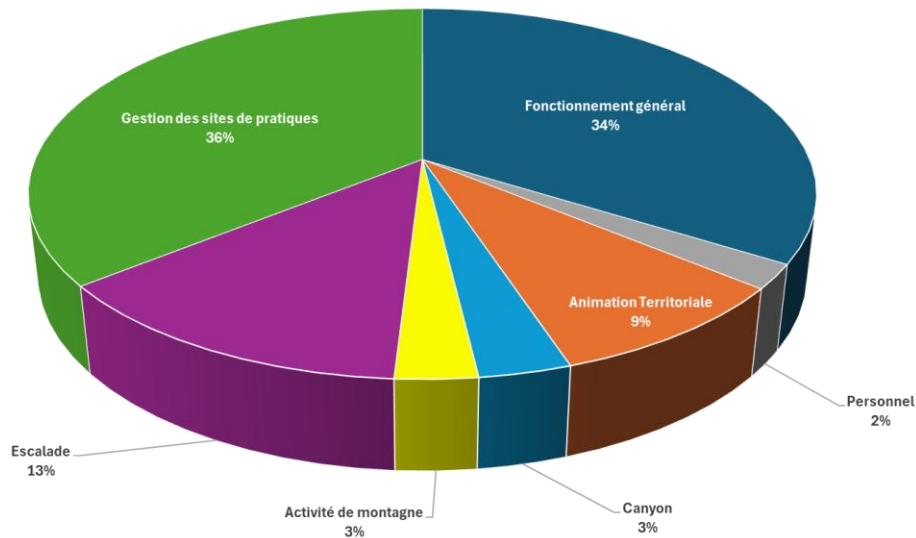
VII. Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 est présenté équilibré à 140 572€.

		Charges 2026	Produits 2026	Ecart
1100-2100 FONCTIONNEMENT	Total Fonctionnement général	17 350	47 622	30 272
1200 - PERSONNELS	Total Personnels	41 227	3 000	-38 227
1300-2300 ANIMATION TERRITORIALE	Total Animation Territoriale	9 000	12 500	3 500
1400-2400- ACTIVITES DE MONTAGNE	Total Activité de montagne	7 275	4 000	-3 275
1500/2500 - CANYON	Total Canyon	5 650	4 500	-1 150
1600/2600 - ESCALADE	Total Escalade	19 070	18 650	-420
1700/2700 - GESTION DES SITES DE PRATIQUES	Total Gestion des sites de pratiques	41 000	50 300	9 300
Total général		140 572	140 572	0

Charges





Mise au vote de la résolution n° 6 :

Après avoir pris connaissance des éléments budgétaires de 2026 présentés par la trésorière

Approbation du budget 2026

Résolution n°6 : Approuvée à l'unanimité des présents.

VIII. Election des nouveaux membres du comité directeur

3 candidatures ont été reçues mais il y a seulement deux places statutaires de vacantes.

Le président propose à l'assemblée générale de valider les deux candidatures et d'accepter la troisième sur un poste « coopté » au comité directeur.

- Justine MANCEAU => Grimpe Altitude Lauragais
- Julie ARROUY => Caf du Comminges

Cooptation :

- Esther MENEVIS => Luchon Haute Montagne

Mise au vote de la résolution n° 7 :

Ces candidatures et cooptation sont validées par l'assemblée générale du Ct31-32 du 19 février 2026

Résolution n°7 : Approuvée à l'unanimité des présents.

IX. Désignation des représentants à l'AG FFME Nationale

Désignation des représentants de la Haute-Garonne à l'Assemblée Générale FFME Nationale.

L'AG nationale se tient cette année à Paris les 11 et 12 avril 2026. Il faut procéder à l'élection des représentants du CT 31-32 à l'AG Nationale sur proposition du Comité Directeur.

Statutairement comme notre nombre de licenciés est > 2000 nous devons valider trois représentants :

- Marie Chevallier
- Luc Chabrol
- Jean-François Ruggeri

Le comité directeur propose également trois suppléants :

- Chloé Hurbe
- Mattéo Billeret
- Hubert De Rivals

Il a été proposé que Chloé Hurbe, nouvelle salariée du CT 31-32 depuis le 12 janvier 2026, se rende également à l'AG afin de découvrir la fédération au niveau national et ainsi rencontrer les interlocuteurs du siège en direct pouvant faciliter par la suite les échanges et les relations.

Mise au vote de la résolution n° 8 :

Validation des représentants du CT à l'AG FFME nationale

Résolution n°8 : Approuvée à l'unanimité des présents.

L'assemblée générale statutaire est maintenant terminée. Luc Chabrol donne la parole à Anne Geernaert Directrice de la ligue qui nous présente quelques diapositives sur le code de bonne conduite national et sur l'organisation de la ligue

X. Code de bonne conduite et de lutte contre les atteintes à la probité

Le code de la FFME vise à :

- clarifier les attentes éthiques envers tous les membres de l'organisation ;
- prévenir les comportements inappropriés et les activités illégales ;
- renforcer la confiance des parties prenantes dans l'intégrité de l'organisation ;
- fournir des directives claires pour la prise de décisions éthiques ;
- faciliter le respect des lois et des réglementations applicables ;
- permettre au Comité d'éthique et de déontologie de saisir une commission de discipline fédérale ou tout organe compétent, notamment le Procureur de la République.

XI. Présentation de la Ligue Occitanie

Anne Geernaert, présente l'équipe des salariés de la ligue, rappelle les services et accompagnements disponibles et les événements principaux de l'année en cours dont l'AG de la ligue ayant lieu le samedi 14 mars 2026 à Balma ainsi que les prochains événements importants dont les subventions (ex : FDVA).

XII. Médailles fédérales

Sur proposition du comité directeur, trois médailles honorifiques fédérales de Bronze ont été décernées à :

- Martine Pommies (absente, lui sera remise à une date ultérieure)
- Thierry Percie du Sert
- Joffrey Ferry

La soirée a été clôturée par une prise de parole du président du CDOS 31, Bernard Pujol, puis par le président du CT31-32 Luc Chabrol.

A Balma, le 19 février 2026